

**Informations brèves du CJB  
(séance du 25 mai 2011)**

*La Neuveville, le 30 mai 2011*

**Déléguée interjurassienne à la jeunesse**

Le Conseil du Jura bernois (CJB) va prochainement lancer les démarches auprès des communes en vue de renouveler le soutien financier au poste occupé par la déléguée interjurassienne à la jeunesse. L'objectif est de pérenniser le financement à partir de 2013. 44 communes du Jura bernois ont signé un contrat avec le CJB par lequel elles s'engagent pendant une période-pilote de 5 ans, qui se terminera le 31 décembre 2012. Le CJB estime que la phase-pilote a permis de constater l'importance pour le Jura bernois de pouvoir disposer d'une déléguée à la jeunesse. Il espère que les résultats très positifs obtenus ces dernières années inciteront l'ensemble des communes participantes à confirmer leur engagement.

**Autres dossiers**

Dans sa séance du 25 mai 2011, le CJB a également :

- pris position sur le programme cantonal de politique régionale 2012-2015 ;
- pris position sur un projet de réponse des gouvernements bernois et jurassien à l'AIJ au sujet de la résolution n°76 « Formation continue » ;
- accordé une subvention de 20'000 francs à la réalisation d'un film documentaire sur le revue TROU, éditée à Moutier ;
- rendu sa décision annuelle de subventionnement des corps de musique au bénéfice des fanfares de Tramelan, Loveresse et Grandval, pour l'acquisition de nouveaux instruments (total de 8'000 francs) ;
- octroyé une subvention à des places de jeux à Saicourt (4'300) et Sornetan (5'400), ainsi qu'à l'édition d'un livre sur les champignons du Jura et du Jura bernois (3'000) et aux travaux de remplacement de l'écran et d'amélioration de la sécurité au Cinématographe de Tramelan (6'900).
- soutenu financièrement plusieurs projets de promotion du sport, en particulier le balisage de deux parcours VTT à Saint-Imier et des mesures de protection contre les eaux pour les vestiaires du Tennis-Club Mont-Soleil, ainsi que l'achat de matériel ou l'organisation de manifestations par le Football-Club La Neuveville-Lamboing, les clubs de hockey de Moutier et Tramelan, la SFG Moutier, le Boccia-Club Corgémont, le Club équestre Tramelan et les communes de Court et Saint-Imier.

**Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73